

## **Annonce définitive du résultat intermédiaire**

de l'offre publique d'acquisition de

### **Sempione Retail SA, Zurich, Suisse**

portant sur toutes les actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 3.00 chacune, en mains du public

de

### **Charles Vögele Holding SA, Freienbach (Schwyz), Suisse**

#### **Offre publique d'acquisition**

Le 19 octobre 2016, Sempione Retail SA, Zurich ("**Offrant**") a publié une offre publique d'acquisition ("**Offre**") au sens des art. 125 ss de la Loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (*Loi sur l'infrastructure des marchés financiers, LIMF*) portant sur toutes les actions au porteur en mains du public de Charles Vögele Holding SA, Freienbach ("**Charles Vögele**"), d'une valeur nominale de CHF 3.00 chacune, ("**Actions Charles Vögele**", chacune une "**Action Charles Vögele**"). Le prix offert par Action Charles Vögele s'élève à CHF 6.38 nets en espèces ("**Prix de l'Offre**"), sous déduction du montant brut de tout effet dilutif affectant les Actions Charles Vögele causé par Charles Vögele ou l'une de ses Filiales avant l'exécution de l'Offre ("**Exécution**"), tel que décrit à la section A.3 (*Prix de l'Offre*) du prospectus d'offre du 19 octobre 2016 ("**Prospectus d'Offre**").

A teneur de la section A.2 (*Objet de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, l'Offre porte sur un total de 7'075'715 Actions Charles Vögele à compter de l'expiration de la Durée de l'Offre, le 16 novembre 2016.

Les termes qui ne sont pas définis dans la présente annonce ont le sens qui leur est attribué dans le Prospectus d'Offre.

#### **Résultat intermédiaire définitif**

Jusqu'à l'échéance de la Durée de l'Offre, le 16 novembre 2016, à 16h00 HEC, un total de 5'546'284 Actions Charles Vögele ont été présentées à l'acceptation dans le cadre de l'Offre, correspondant à 63.03% de l'ensemble des Actions Charles Vögele cotées en date du 16 novembre 2016, respectivement 78.38% des 7'075'715 Actions Charles Vögele sur lesquelles porte l'Offre au 16 novembre 2016 (*taux de réussite*).

Par ailleurs, depuis le 19 octobre 2016, l'Offrant et les personnes agissant de concert avec l'Offrant ont acquis 126'784 Actions Charles Vögele en bourse ou hors bourse.

En tenant compte des 1'597'501 Actions Charles Vögele (représentant 18.15% du capital-actions et des droits de vote dans Charles Vögele), que l'Offrant et les personnes agissant de concert avec l'Offrant (voir section B.2 (*Personnes agissant de concert avec l'Offrant*) du Prospectus d'Offre), détenaient au moment de la publication du Prospectus d'Offre, la participation de l'Offrant et des personnes agissant de concert avec l'Offrant au 16 novembre 2016 s'élève (sous réserve de l'Exécution) à 7'270'569 Actions Charles Vögele au total, correspondant à 82.62% de l'ensemble des Actions Charles Vögele cotées au 16 novembre 2016, respectivement 82.62% des droits de vote et du capital-actions de Charles Vögele (*taux de participation*).

Le tableau suivant donne un aperçu du résultat intermédiaire définitif en relation avec les Actions Charles Vögele:

	Nombre d'Actions Charles Vögele	Capital-actions/Droits de vote (taux de participation)	Taux de réussite
Participation de l'Offrant* le 19 octobre 2016	1'597'501	18.15%	
Actions Charles Vögele présentées à l'acceptation dans le cadre de l'Offre	5'546'284	63.03%	78.38%
Actions Charles Vögele acquises par l'Offrant* depuis le 19 octobre 2016 jusqu'à l'échéance de la Durée de l'Offre en-dehors de l'Offre	126'784	1.44%	
Résultat intermédiaire définitif	7'270'569	82.62%	

\* incluant les personnes agissant de concert avec l'Offrant (voir section B.2 (*Personnes agissant de concert avec l'Offrant*) du Prospectus d'Offre).

### **Réalisation des Conditions de l'Offre**

A l'échéance de la Durée de l'Offre, les conditions (a), (b) et (d) selon la section A.6.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre sont réalisées. Les conditions (c), (e), (f) et (g) selon la section A.6.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre restent en vigueur, comme prévu à la section A.6.3 (*Durée de validité des Conditions de l'Offre et Report*) du Prospectus d'Offre.

Sous réserve de la réalisation des conditions (c), (e), (f) et (g) selon la section A.6.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, l'Offrant déclare l'Offre comme ayant abouti.

### **Délai Supplémentaire d'Acceptation et Exécution**

Conformément à la section A.5 (*Délai Supplémentaire d'Acceptation*) du Prospectus d'Offre, le Délai Supplémentaire d'Acceptation de 10 Jours de Bourse pour l'acceptation ultérieure de l'Offre commencera à courir le 23 novembre 2016 et expirera le 6 décembre 2016, à 16h00 HEC.

Sous réserve de la réalisation de la totalité des Conditions de l'Offre (ou d'une renonciation à leur réalisation) et d'un Report de l'Exécution au sens de la section A.6 (*Conditions de*

*(l'Offre, renonciation aux Conditions de l'Offre, durée de validité des Conditions de l'Offre et Report)* du Prospectus d'Offre, l'Exécution devrait avoir lieu le 16 décembre 2016.

### **Acceptation de l'Offre**

Les actionnaires de Charles Vögele, qui détiennent leurs Actions Charles Vögele dans un dépôt bancaire et qui ont l'intention d'accepter l'Offre durant le Délai Supplémentaire d'Acceptation sont priés de suivre les instructions de leur banque dépositaire.

### **Annulation et décotation**

Ainsi qu'exposé dans le Prospectus d'Offre, l'Offrant se réserve, entre autres, le droit de faire requérir par Charles Vögele auprès de la SIX Swiss Exchange la décotation des Actions Charles Vögele et de requérir l'annulation des Actions Charles Vögele n'ayant pas été présentées à l'acceptation, ou de fusionner Charles Vögele avec l'Offrant ou avec une société suisse contrôlée directement ou indirectement par l'Offrant. Dans le cadre d'une telle fusion, les actionnaires publics restants n'obtiendraient pas de parts de la société reprenante, mais un dédommagement (en espèces) pour autant que la loi l'autorise (voir la section D.2 (*Intentions de l'Offrant concernant Charles Vögele, son conseil d'administration et sa direction*) et la section H.5 (*Annulation et Décotation*) du Prospectus d'Offre).

### **Restrictions à l'Offre**

L'Offre est soumise aux restrictions à l'offre figurant dans le Prospectus d'Offre. Le Prospectus d'Offre peut être obtenu sans frais (en allemand, français et anglais) auprès de UBS AG, Swiss Prospectus, Case postale, 8098 Zurich, Suisse, courriel: [swiss-prospectus@ubs.com](mailto:swiss-prospectus@ubs.com), Tél.: +41 44 239 47 03, Fax: +41 44 239 69 14. La documentation afférente à l'Offre (en particulier le Prospectus d'Offre du 19 octobre 2016) peut être consultée sous <http://www.sempioneretail.com> et <http://www.sodali-transactions.com>.

---

#### **Actions au porteur de Charles Vögele Holding SA**

Actions au porteur Charles Vögele <b>non présentées</b> (première ligne de négoce)	Numéro de valeur: 693.777	ISIN: CH0006937772	Symbole de valeur: VCH
Actions au porteur Charles Vögele <b>présentées</b> (seconde ligne de négoce)	Numéro de valeur: 34.205.575	ISIN: CH0342055750	Symbole de valeur: VCHE

---

**Conseiller financier et Banque mandatée:** UBS AG

**Lieu et date:** Zurich, le 22 novembre 2016